Image not found or type unknown

Hébergement à titre gratuit: RSA et aide au logement?

Par **principevitt**, le **22/10/2015** à **20:21**

Bonjour,

Veuillez vous m'excuser si ma question ne concerne pas vos services, mais je ne sais pas à qui m'adresser.
Un amis m'a demandé d'entre hébergé à titre gratuit, et de donner la déclaration nécessaire à la sécurité sociale pour obtenir sa Carte Vitale. Moi je touche le RSA socle, l'RSA activité, et l'aide au logement.
Voilà ma questionne:
- Je risque de perdre ou de voir baissé mes aides sociales?
- Je risque de voir monté la taxe d'habitation?

Merci beaucoup.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés